INTÉGRER LE COMITÉ DES RISQUES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA612	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	950,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du comité des risques et son rôle.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :
Une mise en situation très opérationnelle.

Formateur(s) :
Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Définition et cadre d'exercice du comité des risques
1. Comité spécialisé et sujets fixés par la règlementation
2. Périmètre du comité des risques et son articulation avec les autres comités
B. Comité des risques dans l'organisme
1. Responsabilités du Comité
2. Fonctionnement du Comité
3. Sujets traités par les comité
4. Livrables à remonter au Conseil d'Administration
C. Focus sur les points importants
1. Cartographie de risque et maitrise des risques
2. Appétence et la tolérance aux risques
3. Hypothèses prises pour les évaluations dans l'ORSA
4. Stress test ou scénarios adverse et "Reverse stress test"

Validation des acquis :
Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :
Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Administrateurs

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à **mo-inscriptions@ifpass.fr** au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €
Exonérés de TVA

Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 16/12/2025 à 23:07